

UNDT/2015/102, Cox

Décisions du TANU ou du TCNU

Restructuration: le tribunal a conclu que la position du demandeur et les responsabilités de base n'ont pas changé en raison de la décision de réintégrer l'unité en une seule. Il devait continuer à exercer les mêmes tâches, bien que sans la tâche supplémentaire d'agir en tant qu'officier de surveillance du personnel dans la section des opérations de l'unité. Consultation: Le Tribunal a conclu que, puisque les modifications apportées aux accords fonctionnels et de déclaration du demandeur n'étaient pas significatifs et n'ont pas modifié sa position de fond, l'administration n'a pas été strictement obligé en vertu de l'article 5 (c) de ST / SGB / 274 pour informer le demandeur à l'avance et lui offrir une opportunité de consultation. Mauvaise motivation: le tribunal a jugé que bien que la demande puisse être interprétée comme incluant une réclamation distincte de harcèlement, le demandeur n'a pas épuisé ses recours en vertu de ST / SGB / 2008/5. Ainsi, le tribunal manquait de compétence pour faire des conclusions sur ses allégations de harcèlement. Le tribunal a constaté que le demandeur n'avait pas accueilli la charge de la preuve pour établir que la décision contestée était mal motivée.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur conteste une décision de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour transférer ses tâches assignées à un autre membre du personnel sur la base d'un exercice de restructuration.

Principe(s) Juridique(s)

N / A

Résultat

Rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Cox

Entité

MNUSS

Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2014/45

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Nairobi

Date of Judgement

30 Oct 2015

Duty Judge

Juge Shaw

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Réaffectation ou transfert

Restructuration

Droit Applicable

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2008/5
- ST/CSG/274

Règlement du personnel

- Article 1.2(c)

Jugements Connexes

UNDT/2009/083

UNDT/2012/043

2011-UNAT-123

2013-UNAT-329